

Mer du Nord

GRAND-FORT-PHILIPPE

GRAVELINES

OYE-PLAGE

SAINT-OMER-CAPELLE

SAINT-FOLQUIN

**Légende**

- Arrêts ligne 16 Navette
- Arrêts lignes 14-20-22
- Arrêts lignes Chrono C1-C2-C3-C4-C5
- Gare
- Ligne 16 Navette
- Lignes 14-20-22
- Lignes Chrono C1-C2-C3-C4-C5
- Périmètre attractivité 1
- Périmètre attractivité 2
- Périmètre attractivité 3
- Périmètre attractivité 4
- Limites communales

**Avertissement**

Les règles relatives au stationnement sont définies à l'article 12 du règlement écrit du PLUIHD. (dispositions communes applicables à toutes les zones).

Sources des données:  
DGIP Cadastre  
CUD PLUIHD, THNS, Attractivité

Communauté Urbaine de Dunkerque  
Pentus de la Marine - BP 85530  
59386 DUNKERQUE CEDEX 1  
Tél: 03 28 62 70 00

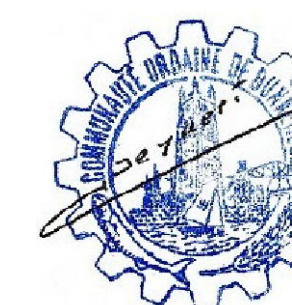


# Plan Local d'Urbanisme Intercommunal Habitat-Déplacement

## PLAN DE STATIONNEMENT Grand-Fort-Philippe

Vu pour être annexé à la délibération  
du Conseil Communautaire en date du  
19 décembre 2022  
Portant approbation du Plan Local  
d'Urbanisme Intercommunal Habitat  
et Déplacement.

Dunkerque, le 19 décembre 2022  
Pour le Président,  
Le Vice-Président,  
Marial BEYAERT



Echelle 1/5000 e

0 250 500  
Mètres